

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'Agence administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

13/11/14

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

27/12/2014

N° d'enregistrement

F093440260

1. Intitulé du projet

EXTENSION DU CAMPING "LE SOLEIL DE PROVENCE"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI CEDALHPA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Serge Bernard

RCS / SIRET

3 9 2 6 8 4 4 7 8 0 0 0 1 0

forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des lieux et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
Situé(s) dans le cadre de l'Etat

N° de rubrique et sous rubrique

45°

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

Terrain de camping et de caravanning permettant l'accueil
de plus de 20 personnes ou de plus de 6 emplacements de
tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs et
de moins de 200 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 3.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement du terrain pour la création de 39 emplacements équipés
de Résidences Mobiles de Loisirs.

Les emplacements seront séparés par des haies végétales, ils seront plantés d'arbres ou arbustes
et seront de dimensions et formes différentes afin de donner une ambiance naturelle au site.

Le projet se situe sur les parcelles 419 et 420 Section A.

4.2 Objectifs du projet

Extension du "Camping du Soleil de Provence" : création de nouveaux emplacements, portant le nombre total d'emplacements à $198+39 = 237$

- * Camping initialement autorisé le 20/01/95 pour 153 emplacements + 794m² SHON bâtiments
- * Création de HLL autorisée le 11/09/2000 pour 70m² SHON
- * Construction d'une habitation le 08/03/2002 pour 167m² SHON
- * Extension du camping autorisée le 14/01/2010 pour la création de 45 emplacements supplémentaires portant le nombre total d'emplacements à $153+45=198$ + création de sanitaires pour 115m² SHON.

Une notice d'Impact a été réalisée pour le précédent projet en juillet 2009.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création de 39 emplacements de camping "Grand Confort Caravane" pour accueillir des mobil homes.

Les emplacements seront répartis le long de la voie intérieure suivant le plan de composition évitant toute forme rigide, toute organisation strictement orthogonale afin de donner une ambiance naturelle au site.

Tous les emplacements seront plantés d'arbres, arbustes et buissons, afin d'intégrer au camping existant, ce terrain dépourvu de végétation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation saisonnière des 237 emplacements de camping du 15 mars au 31 octobre.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Permis d'Aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie du terrain y compris projet	53 890 m ²
Section A parcelle 419 et 420	6 910 m ²
Création d'emplacements de camping	39
Projet	6 910 m ²
Surfaces imperméabilisées	1 238m ²
Nombre total d'emplacements	237

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Quartier Trameiller
84110 Saint Romain
en Viennois

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non
- 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?
- 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non
- Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Prairie non exploitée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS en 1987 et

Modification de la zone NA pour le camping : approbation du 18 mars 1993

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impac/>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

Oui Non

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Oui Non

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

Oui Non

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

Oui Non

dans une zone de répartition des eaux ?

Oui Non

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

Oui Non

dans un site inscrit ou classé ?

Oui Non

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

Oui Non

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Oui Non

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effet sur la Flore : Les espèces recensées ne sont pas rares et ne font pas l'objet de protections particulières. Les effets sur la flore liés à l'entretien des parcelles restent faibles. Effet sur la Faune : Les opérations de terrassement (env 300m3 déblayés pour la création de la voirie et réutilisés en remblai pour la création du merlon à l'ouest) vont occasionner du bruit. La faune recensée n'est pas rare et n'est pas menacée de disparition. Impact faible.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Eaux pluviales sont infiltrées par le terrain .

ANC existant : les eaux usées seront traitées par les 2 stations d'épuration du camping. Equipements prévus pour 600 EH.

Les équipements seront éventuellement complétés d'une extension de l'installation existante, en cours ou en fin de réalisation du programme de travaux prévu, et dans tous les cas, lorsque les prélèvements réalisés par le laboratoire CARSO en révéleront la nécessité.

Impact faible.

Déchets non dangereux (ordures ménagères)

Bac de tri sélectif

Impact faible.

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'une Etude d'Impact n'est pas indispensable pour notre projet :

- en raison de la faible artificialisation du sol entraînée par les travaux
- en raison de l'état initial du terrain, qui était en prairie et qui va être planté permettant ainsi de restaurer la continuité paysagère avec le camping existant.
- Une notice d'impact a été réalisée lors de l'extension précédente, en juillet 2009.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 23° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Notice d'impact établi par Soléo Environnement et Naturalia en juillet 2009 lors de l'extension du camping au sud du terrain.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Saint Romain en Viennois

le

13 novembre 2014

Signature

